

Zeitschrift: ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische
Militärzeitschrift

Herausgeber: Schweizerische Offiziersgesellschaft

Band: 162 (1996)

Heft: 12

Artikel: Le Service de renseignements à la brigade blindée

Autor: Dousse, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-64431>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

führen und vielfach Mängel in Ausrüstung, Ausbildung und Disziplin aufweisen.

Der Nachrichtendienst verfügt zu Beginn eines Konflikts nur selten über ausreichendes Wissen in bezug auf deren Einsatzgrundsätze und -verfahren sowie Organisation und vielfältige Ausrüstung. Die «Einsatzorientierte Ausbildung bei erhöhter Bedrohung» (EAB) hat deshalb für den Nachrichtendienst einen besonders hohen Stellenwert.

Informationskrieg

Der Informationskrieg lässt sich in seiner umfassenden Form noch nicht abschliessend beschreiben. Es geht um vielfältige aktive und passive Massnahmen zur Wahrung der Informationshoheit bzw. zur Erringung der Informationsdominanz.

Ein gegnerischer Informationskrieg richtet sich insbesondere gegen Schwachstellen des anvisierten Gesellschaftssystems. Es geht um eine Kombination von bereits bekannten oder neueren Mitteln und Methoden wie Führungskrieg, Spionage, Sabotage, Desinformation, Elektronische und Psychologische Kriegführung sowie Aktionen im Bereich der Wirtschaft und Telematik (z. B. Hacker) im weitesten Sinn.

Der Nachrichtendienst hat wesentliche Beiträge zu leisten, damit der gegnerische Informationskrieg unterlaufen und die eigene Informationshoheit gewahrt werden kann.

Folgerungen

Die Realisierung eines wirkungsvollen Nachrichtenverbundes erfolgt schrittweise. Wichtige Voraussetzungen sind jedoch nicht nur Technik, Ausbildung und einheitliche Verfahren, sondern auch eine truppengattungsüberschreitende dialog- und kritikfähige Zusammenarbeit aller Beteiligten.

Für den Nachrichtendienst des nächsten Jahrhunderts sind besondere Fähigkeiten notwendig, nämlich ein spontanes, reflexartiges Vermögen, die Bedürfnisse der Führung zu erkennen und umzusetzen, das bereits vorhandene Wissen zu nutzen, die Lücken darin zu erfassen und durch gezielte Beschaffung zu füllen, die richtige Selektion aus den Nachrichtenflüssen zu treffen, zwischen den Zeilen zu lesen, geschickt zu formulieren, abstrakt und vernetzt zu denken, die Konsequenzen aus dem «Lagebild» zu erkennen, die eigene Informationshoheit zu wahren, den gegnerischen Informationskrieg zu unterlaufen, das gewonnene Wissen zur Wirkung zu bringen, den Nachrichtenverbund wirkungsvoll zu organisieren und mit der Telematik effizient umzugehen.

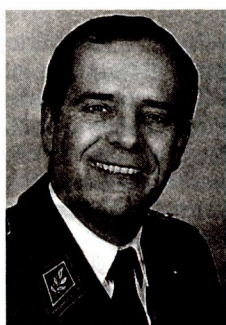
Hauptaufgabe Ausbildung

Die Ausbildung ist und bleibt die Hauptaufgabe der kommenden Jahre. Es geht im Nachrichtendienst darum, auf der Basis der Armee 95,

- die neuen Weisungen, Reglemente und Behelfe in Fähigkeiten und Wissen umzusetzen,
- die Vorstellungen bezüglich der Einsatzbedingungen für alle Aufgaben der Armee in Stäben und bei der Truppe differenziert zu entwickeln,
- das zielgerichtete Zusammenwirken der Organe und Mittel im Nachrichtenverbund einzuüben sowie
- zeit- und stufengerechte Lehrmittel zu schaffen und zu nutzen.

Lehrgänge, Truppenkurse, aber auch allfällige Einsätze ausserhalb des Ausbildungsdienstes führen laufend zu reichen Erfahrungen, die in künftigen Konzeptionen oder bei der Überarbeitung bestehender Grundlagen einfließen müssen. Dabei ist eine enge Zusammenarbeit zwischen Miliz, zivilen Stellen und den Verantwortlichen im Generalstab notwendig.

Nachrichtensoffiziere müssen künftig noch vielseitiger orientierte Visionäre sein, die dank gründlicher Ausbildung und einem reichen Vorstellungsvermögen auch das Udenkbare denken, um dadurch ihren wichtigen Beitrag zur Wahrung der Handlungsfreiheit zu leisten. ■



Jacques Dousse

Le service de renseignements à la brigade blindée

La brigade blindée, formation interarmes à vocation offensive, est une force d'intervention rapide. Elle constitue l'instrument de combat décisif dans la manoeuvre du corps d'armée de campagne ou de l'armée.

Engagement de la brigade blindée

Son engagement est prévu dans le cadre de la prévention de la guerre, pour mener des engagements opératifs de sûreté tels que :

- Prévention contre les raids. Intimider l'adversaire, mais aussi réagir par des actions préventives.
- Contre-concentration. Démonstration de force sous la forme d'un déploiement de formations à la frontière.

Dans le cadre de la défense, elle mène des actions offensives. Les missions que l'on peut lui assigner sont:

- Opération d'arrêt consiste à stopper l'adversaire sur la frontière, le détruire et le repousser hors du territoire national.
- Combat retardateur opératif a pour objectif d'empêcher l'adversaire de prendre l'initiative, de le désorganiser, de l'user tout en gagnant du temps au profit des formations d'infanterie.
- Anéantissement de la formation-clé

signifie détruire l'adversaire qui a buté contre le dispositif de l'infanterie ou qui l'a percé. Formation-clé: réserve, moyens de conduite, armes d'appui (artillerie, génie).

- Reconquête du terrain-clé consiste à reprendre un secteur décisif, tombé aux mains de l'adversaire, et qui est indispensable pour mener la manoeuvre à l'échelon du corps d'armée.
- Anéantissement d'un aéroportage opératif a pour but de détruire un adversaire qui aurait occupé une partie de

notre territoire par une action de la troisième dimension.

Toutes les actions de prévention de la guerre et de défense sont menées principalement dans ou depuis un secteur de mouvement opératif. C'est dans ce secteur de grande étendue, qui relève de la responsabilité de l'armée et des corps d'armée, que le chef opératif mène le combat avec la ou les brigades blindées. A l'intérieur du secteur de mouvement opératif se trouvent plusieurs secteurs d'attente, bases de départ et secteurs de combat, ainsi que, le cas échéant, des zones de feu.

La mission du service de renseignements

La mission du service de renseignements est d'assister le commandant dans la planification de l'emploi et dans la conduite de l'action. Il lui fournit les éléments de décision pour la conduite tactique en énonçant des faits relatifs au milieu, aux moyens de l'adversaire et aux délais. Ces analyses sont complétées par des conclusions et les conséquences à en tirer.

Le simple énoncé des différentes missions de défense face à un adversaire moderne montre la complexité des tâches du service de renseignements. Cet adversaire disposera en effet d'une grande mobilité aérienne. Il sera structuré, organisé et agira selon une doctrine d'engagement et une finalité précise comme la conquête d'un territoire, l'obtention d'un droit de passage ou autres actions de force.

La complexité sera encore plus grande si nous nous trouvons dans une situation en dessous du seuil de guerre, car nous aurons probablement à faire, à un adversaire qui, dans la plupart des cas, sera mal défini et justifiera son intention en voulant imposer un ordre nouveau, une idéologie nouvelle ou engager une épreuve de force. Pour arriver à ses fins il pourrait également tenter de manipuler une partie de l'opinion publique, ou agir d'une manière contraire au droit de la guerre, ce qui rendrait la tâche de notre armée encore plus ardue.

L'étendue du secteur de mouvement opératif, la complexité de la recherche des informations et des connaissances relatives aux intentions de l'adversaire obligent les services de renseignements à une collaboration étroite avec l'échelon supérieur. Comme cela se fait pour les commandants subordonnés il s'agit d'intégrer le sous-chef d'état-major renseignements ou l'officier renseignements dirigeant, dans la planification d'emploi du corps d'armée. Ceci, tout particulièrement, pour toutes les mis-



Char de combat Léopard 2. (AFD)

sions d'engagement dans le cadre de la prévention de la guerre lors de la planification d'emploi de l'échelon supérieur.

Les tâches du service de renseignements

La tâche du service de renseignements, dans le cadre de la mission assignée à la brigade, est d'acquiescer, d'évaluer, d'exploiter et de diffuser les informations relatives

- au milieu: afin de tirer des conclusions pour l'engagement des moyens et la conduite des opérations de nos propres formations et des possibilités d'engagement des troupes adverses;
- aux délais: pour déterminer quand les forces adverses peuvent agir ou comment une situation peut évoluer dans le temps;
- à la menace: afin de mettre en rapport les délais et le milieu avec les moyens ennemis ou les éléments qui, par leur dynamique propre, font obstacle à la réalisation des objectifs militaires, tels que terrorisme, sabotage ou toutes autres épreuves de force.

Le service de renseignements doit encore conseiller le commandant pour les mesures de camouflage, de la sauvegarde du secret et la sécurité.

Possibilités de l'adversaire

Dans la présentation des possibilités de l'adversaire, on ne peut plus se contenter d'une simple énumération de faits en qualifiant la possibilité ennemie la plus dangereuse celle qui est sus-

ceptible de compromettre, dans l'immédiat et durablement, l'exécution de la mission. Il faut également prendre en considération la faisabilité de son intention, ses conséquences et son développement possible afin de mieux discerner ses points faibles.

C'est ainsi que nous exploiterons au mieux nos chances, sachant que l'adversaire pourra toujours influencer sur le lieu, le moment et les moyens qu'il engagera pour arriver à ses fins.

Pendant l'engagement, la gestion des renseignements et la coordination de l'exploration selon les décisions du commandant, sont les priorités du service de renseignements. Par le biais de solutions ad hoc, les travaux à entreprendre pour une planification subséquente se feront sans entraver ou perturber le personnel engagé à la conduite de l'action.

Qui dit formation d'intervention rapide et instrument de combat décisif dit aussi rapidité du renseignement. Le commandant doit disposer immédiatement de renseignements de qualité afin d'agir sans aucune perte de temps dans la conduite de l'action. Pour prendre la meilleure décision il doit absolument disposer du renseignement-clé à temps.

Lors de l'élaboration de la planification d'emploi et de la planification provisionnelle, les informations, les connaissances et les indices permettant l'évaluation de la possibilité ennemie la plus probable sont difficiles à obtenir et à interpréter.

Par conséquent, la décision du commandant repose sur une certaine hypothèse de la situation et de son évolution. Il fixera donc les besoins et les priorités de recherche du renseignement



pour la conduite de l'action selon les mêmes principes que pour la planification d'emploi.

De ce fait, le suivi d'une opération doit être assuré afin de reconnaître immédiatement:

- les hypothèses qui se confirment et
- les évolutions qui diffèrent des prévisions.

Le renseignement pendant la conduite de l'action

Pour la conduite de l'action, le commandant décide d'où il entend conduire une opération. Si celle-ci est menée à partir de l'échelon de commandement, l'importance du traitement de l'information prendra alors toute sa valeur.

Les liaisons entre son officier de renseignements, qui l'accompagne sur le champ de bataille, et la cellule de renseignements devront être particulièrement bien définies dans le concept de recherche et de diffusion des renseignements pour éviter une duplication des informations.

Seule une communication optimale garantira la transmission du renseignement clé et permettra de suivre l'évolution de la situation.

Le concept de recherche des renseignements

Pour répondre au mieux aux besoins du commandant, le service de renseignements élabore un concept basé sur sa décision, la définition de ses objectifs et les priorités du renseignement. Ce concept fixe les activités des formations subordonnées, des propres organes de recherche et d'exploration; il coordonne les contributions des commandements supérieurs et des sources de renseignements internes et externes.

Conclusion

L'importance et la complexité du service de renseignements ont été reconnues avec l'introduction d'une cellule renseignements dirigée par un sous-chef d'état-major au même titre

que les cellules opération et logistique.

L'étendue du secteur de mouvement opératif, élargi vraisemblablement au secteur d'intérêt (secteur situé hors de la zone d'action et dans lequel l'évolution de la situation pourrait influencer sur les futures opérations), nécessite dans tous les cas une étroite collaboration avec l'échelon supérieur.

Cela sera-t-il suffisant? Car la collaboration étroite, efficace et ciblée entre les différents échelons de commandement est incontournable!

Pour toutes les opérations menées au-dessous du seuil des hostilités, un appui de l'échelon supérieur est indispensable par une information plus conséquente que celle énumérée dans le point un de l'ordre d'engagement ou d'opération. Cet appui nous permettra de mieux cerner et évaluer une menace potentielle, et, par là, de mieux répondre aux attentes du commandant.

Vu que l'intérêt de l'échelon supérieur est de créer des conditions favorables à l'engagement de la brigade blindée, l'appui nécessaire en matière de renseignements nous sera certainement accordé sans restriction aucune.



Hans Gall

Informationsdominanz als Ziel des territorialdienstlichen Nachrichtendienstes

Die regionale Informationsdominanz ist das Ziel des territorialdienstlichen Nachrichtendienstes. Durch eine ausgezeichnete Verankerung im zivilen und militärischen Informationsnetzwerk ergibt sich ein dichtes Angebot von nachrichtendienstlichen Schnittstellen.

Herausforderung Nachrichtendienst im Informationszeitalter

Der territorialdienstliche Nachrichtendienst produziert ein umfassendes Informationsangebot von hoher Aktualität. «Just in time» und «real time» sind dabei wesentliche Qualitätsmerkmale.

Seit einiger Zeit befinden wir uns in einem Quantensprung der Militärtechnik, der sich zu einer enormen Dynamik entwickelt. Erkenntnisse, Wertmasstäbe und Doktrinen müssen permanent überarbeitet und angepasst werden. Die erst im Ansatz ausgeschöpften bekannten und zukünftigen Möglichkeiten der Telematik akzentuieren diesen Prozess zusätzlich.

Gewaltige Veränderungen, nicht nur im Einsatz von Streitkräften und mi-

litärischen Mitteln, sondern auch wie Nachrichten beschafft, gespeichert, verarbeitet, übermittelt, verbreitet und präsentiert werden, stellen neue Herausforderungen für alle nachrichtendienstlichen Stellen dar.

Die Forderungen werden durch die Qualitätsmerkmale «just in time»- und «real time»-Management umschrieben. Die gewaltige Temposteigerung der Informations- und Führungsabläufe führen zwingend zu neuen Führungsrhythmen, -strukturen und -verhalten. Die Kommunikation und Information werden noch vermehrt zu Schlüsselbereichen in der Führung.

Wer mit Kommunikation oder Information nicht umgehen kann, bleibt chancenlos. Unter dem Begriff «Information warfare» zeichnen sich bereits heute neue Möglichkeiten zur eigentli-

chen Kriegführung und Konfliktaustragung – auch unterhalb der Kriegschwelle – ab.

In diesem neuen Umfeld steht die Informationsdominanz im Zentrum. Bei der Informationsdominanz geht es darum, möglichst viel über die Umwelt und den Gegner zu wissen, gleichzeitig aber dem Gegner möglichst alle Informationen zu verweigern.

Grundlagen

Die Reglemente «Taktische Führung (TF 95)», «Führung und Einsatz des Territorialregimentes» und besonders die «Verordnung über den Territorialdienst» halten klar fest, dass der territoriale Nachrichtendienst einen Bestandteil des Armeenachrichtendienst